

Ma ville notre Planète!

CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST
PLUS D'UN MILLION DE BRUXELLOIS

Mensuel - Octobre 2008 - n°39

NUMÉRO SPÉCIAL ÉNERGIE

Ⓢ Marre des factures d'énergie trop chères !

Ⓢ Des dizaines de tuyaux
pour réduire votre
facture d'énergie !

Ⓢ De 400 à 3.000 €
par an
d'économies



BRUXELLES
ENVIRONNEMENT
- IBGE -



EDITO

L'énergie nous appartient !

Les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité ne cessent d'augmenter, et cette évolution devrait se poursuivre dans les mois et les années à venir. Cette augmentation du prix de l'énergie a des effets importants sur notre pouvoir d'achat, et cela particulièrement pour celles et ceux qui bénéficient de revenus faibles ou moyens. Il faut donc réagir, mais comment ?

A Bruxelles, nous n'avons pas de pétrole, et donc aucun moyen d'agir directement sur la flambée des prix. Mais nous pouvons agir sur notre consommation d'énergie : isolation, chauffage performant, énergies renouvelables sont les meilleures armes contre la hausse du prix de l'énergie. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale prend de nombreuses initiatives pour aider et soutenir la réduction de la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables. Des bâtiments exemplaires sont subventionnés, une nouvelle réglementation sur la performance énergétique des bâtiments est entrée en vigueur, des primes encouragent les investissements économiseurs d'énergie...

Pour les locataires aussi, la révolution énergétique est possible ! Le Défi Énergie l'a démontré : réduire de 20% sa facture d'énergie, c'est possible sans perte de confort par de simples gestes à adopter au quotidien. Comme vous le constaterez au fil de ce "Spécial Énergie", les leviers sur lesquels nous pouvons agir sont multiples... Pour le plus grand profit de l'environnement, et de notre budget.

Chaque geste compte quand on est plus d'un million de Bruxellois ! Bonne lecture !

Evelyne Huytebroeck
Ministre bruxelloise de l'Environnement
et de l'Énergie

Bruit et Déchets :

Deux plans, deux enquêtes publiques

Le bruit vous dérange ? Dites-le haut et fort ! Marre de l'abondance de déchets ? Faites part de vos idées pour y remédier. En octobre, Bruxelles Environnement lancera deux enquêtes publiques pour recueillir l'avis des Bruxellois sur les projets de "Plan Bruit" et "Plan Déchets" développés par la Région. L'objectif de ces nouveaux plans ? Améliorer l'environnement sonore et réduire la production de déchets à Bruxelles. Vous trouverez dans votre magazine *Ma ville notre planète* du mois de novembre un exemplaire des questionnaires d'enquête publique concernant le "Plan Bruit" et le "Plan déchets" à Bruxelles. Remplissez-les et renvoyez-les gratuitement, vos réponses sont utiles et précieuses !

Infos : www.bruxellesenvironnement.be/planbruit
www.bruxellesenvironnement.be/plandechets

Info énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le marché du gaz et de l'électricité a été libéralisé en Région bruxelloise. Pour vous conseiller et vous aider à orienter votre choix de fournisseur et de contrat, la Région met à votre disposition un nouveau Centre d'information sur l'accès à l'énergie : Infor Gaz Elec.

Infos : 02 209 21 90 – www.inforgazelec.be

Pour comparer les prix vous-même: www.brugel.be

Primes énergie



Pour répondre au nouveau défi énergétique, des solutions existent : isoler, améliorer votre système de chauffage, utiliser l'énergie solaire... Grâce aux primes de la Région bruxelloise, tous ces investissements deviennent financièrement très intéressants (jusqu'à 50% de remboursé). Profitez-en !

Infos : www.bruxellesenvironnement.be ou
02 775 75 75

GRATUIT ABONNEZ-VOUS !

Tous les mois (9 numéros par an), le magazine *Ma ville notre planète* vous propose des pistes futées pour mieux vivre la ville, économiser l'énergie, préserver l'environnement et découvrir la nature... Pour le recevoir gratuitement, abonnez-vous sur www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers ou complétez le bulletin d'abonnement ci-dessous et renvoyez-le à : Bruxelles Environnement, Secrétariat Information, Gulledele 100, 1200 Bruxelles ; ou par fax au 02 775 76 21

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse : N° : Boîte :

Ville : Code postal : E-mail :

Souhaite recevoir le magazine *Ma ville notre planète* en version électronique papier

Confidentialité : ces informations servent uniquement à stocker vos données. Elles ne seront en aucun cas communiquées par Bruxelles Environnement à des tiers ni utilisées à d'autres fins. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous avez le droit de consulter et, si nécessaire, de faire rectifier les données en question.



10 gestes sans investissement : GAGNEZ jusqu'à 400 € par an

Grâce à de petits gestes simples et quotidiens, vous pouvez épargner jusqu'à 400€ par an sur votre facture énergétique... Suivez le guide.

1 MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE DE 19 À 20°C

Au bureau ou à la maison, une température de 19 ou 20°C suffit amplement à votre confort. 3°C en moins, c'est jusqu'à 20% en moins sur votre facture de chauffage !

2 BAISSER LA TEMPÉRATURE DE NUIT ET EN CAS D'ABSENCE

En allant au lit ou en quittant votre domicile, diminuez la température à 16°C. Pour une plus longue absence, maintenez la température à 12°C.

3 RÉGLEZ VOS VANNES THERMOSTATIQUES

Elles régulent la température dans chaque pièce. Utilisez-les pour éviter de chauffer inutilement les locaux peu fréquentés.

4 ÉTEIGNEZ VOTRE CHAUDIÈRE EN ÉTÉ OU EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

La veilleuse de votre chaudière consomme de l'énergie. Pensez à l'éteindre lorsque vous quittez votre habitation plus

d'une semaine ou en été si votre production d'eau chaude n'en dépend pas.

5 DÉGIVREZ RÉGULIÈREMENT VOTRE RÉFRIGÉRATEUR ET VOTRE CONGÉLATEUR

Deux petits millimètres de givre augmentent de 10% la consommation énergétique de vos appareils. Pensez-y !

6 LAVEZ VOTRE LINGE À BASSE TEMPÉRATURE

A 40°C, vous économisez 70% d'énergie par rapport à un lavage à 90°C.

7 OPTEZ POUR LES PROGRAMMES "ÉCO" DE VOS LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE

Vous économiserez ainsi jusqu'à 40% d'énergie par rapport au cycle ordinaire.

8 ÉVITEZ D'UTILISER VOTRE SÉCHOIR ÉLECTRIQUE

Le séchoir consomme beaucoup d'énergie... Quand c'est possible, faites sécher votre linge à l'extérieur ou dans un local ventilé.

9 ÉTEIGNEZ VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉVITEZ LE MODE VEILLE



Jusqu'à 400 € d'économie par an.

Les appareils électriques (TV, chaîne hi-fi, ordinateur...) consomment encore de l'énergie lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Éteignez-les complètement ou débranchez la prise.

10 PRÉFÉREZ LES DOUCHES RAPIDES

En prenant une douche, vous ne consommez que 40 litres d'eau chaude, contre 100 ou 130 litres pour un bain.

Pour bénéficier d'autres conseils pratiques, cliquez sur www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Gestes Pratiques > Mon logement > Économiser l'énergie ou commandez la brochure "100 Conseils pour économiser l'énergie" au 02 775 75 75

"GRÂCE AU DÉFI ÉNERGIE, J'ÉCONOMISE DES CENTAINES D'EUROS PAR AN !"

La trentaine sportive, Stéphanie Kuth habite à Bruxelles depuis près de 10 ans. Sensible à la gestion durable de l'énergie, cette jeune allemande participe au Défi Énergie pour la deuxième fois.

"Pour moi, le Défi Énergie est un excellent moyen pour me motiver. Pour cette année, j'ai fait installer un thermostat pour le chauffage.

Ça me permet de réguler la température la nuit et quand je m'absente. J'ai également installé des rideaux aux fenêtres de mon séjour et remplacé les lampes halogènes par des luminaires équipés de lampes économiques. J'ai enfin opté pour de petites douches rapides... Je me mouille, j'arrête l'eau pour me savonner et je me rince. Avec les dizaines d'euros gagnés par-ci, par-là, mon économie doit s'élever à quelques centaines d'euros par an."

La brochure "Participez au Défi Énergie" peut être obtenue en téléphonant au 02 775 75 75 ou en surfant sur www.defi-energie.be

10 petits investissements : **GAGNEZ**

Grâce à de petits investissements bien ciblés, vous pouvez réaliser de substantielles économies d'énergie... et réduire votre facture en conséquence. De plus, certains investissements bénéficient de primes et de réductions d'impôts.

1 ISOLEZ VOS TUYAUTERIES

Toutes les conduites d'eau chaude de la maison, surtout dans les pièces non chauffées.

Votre gain énergétique : plus de 2%/an sur la facture d'eau chaude, soit 65 €!*

2 PLACEZ DES PANNEAUX RÉFLECTEURS

Composés de frigolite (isolant) et d'une feuille d'aluminium (réflecteur), ces panneaux placés derrière vos radiateurs optimisent la diffusion de la chaleur. Ils réduiront les pertes de chaleur (jusqu'à 70%) via les murs qui donnent sur l'extérieur.

Votre gain énergétique : environ 3%/an sur la facture de chauffage, soit de 5 à 20 €/an par m² de mur isolé.*

3 PENSEZ AUX MULTIPRISES À INTERRUPTEUR

Pour brancher vos appareils électriques (ordinateur, chaîne hi-fi, home cinéma), utilisez des réglettes multiprises à interrupteur. D'un seul geste, vous coupez l'alimentation de tous les appareils et évitez de payer des consommations "cachées".

Votre gain énergétique : la consommation annuelle d'une ampoule de 60 W allumée 24h/24h, ou encore 1,5 €/an par Watt "traqué".*

4 OPTEZ POUR DES LAMPES À BASSE CONSOMMATION

Pour un même éclairage, une ampoule économique consomme quatre fois moins et fonctionne jusqu'à 15 fois plus longtemps qu'une ampoule classique.

Votre gain énergétique : économie de 75 à 80% par rapport à une ampoule classique.

5 UTILISEZ UNE DOUCHETTE ÉCONOMIQUE

Un pommeau de douche ordinaire consomme 10 à 18 litres d'eau par minute. Une douchette économique se contente de 5 à 7 litres par minute et offre un confort identique.

Votre gain énergétique : 20% en moins sur votre facture d'eau chaude.*

6 INSTALLEZ UNE HORLOGE DE PROGRAMMATION

Si votre chaudière produit à la fois de l'eau chaude pour les radiateurs et de l'eau chaude sanitaire (cuisine et salle de bains), équipez-la d'une horloge de programmation.

7 FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE

Pour les chaudières à mazout, l'entretien annuel est une obligation légale. Pour les chaudières à gaz, cet entretien est fortement conseillé au moins tous les trois ans.

Votre gain énergétique : jusqu'à 5% de combustible économisé.*

Réduction d'impôts : oui.

Investir peu pour gagner gros, tout en profitant des



Anne-Françoise Pahaut

Audit énergétique

"Un bon bilan énergétique DÉBOUCHE TOUJOURS SUR DES ÉCONOMIES!"

Architecte et auditeur énergétique indépendante, Anne-Françoise Pahaut dispense ses précieux conseils aux Bruxellois qui désirent améliorer le bilan énergétique de leur habitation. "Pour bénéficier d'un audit, les particuliers me contactent et me font parvenir une petite fiche signalétique de leur habitation. Je me rends ensuite chez

eux pour analyser différents points : l'état de la chaudière, le système d'eau chaude sanitaire, l'isolation des murs, du toit et des tuyauteries, la ventilation, le vitrage, ... J'introduis toutes ces données dans un logiciel qui établit un bilan très précis en termes de consommation d'énergie. Sur cette base, je fais des recommandations quant aux travaux prioritaires à envisager. Lors d'une de mes missions, j'ai ainsi calculé qu'un

petit défaut d'isolation des conduites engendrait une dépense d'énergie de l'ordre de 40 € par an, soit le montant total de l'investissement. Pour un autre client, j'ai recommandé l'isolation d'une toiture plate. L'investissement de 2.735 €, moins les primes de 916 € et la réduction d'impôts possible de 40%, pouvait être rentabilisé très rapidement."

Infos : Liste des auditeurs énergétiques reconnus par la Région: www.bruxellesen-



jusqu'à 1.000 €* par an



primes et des réductions d'impôts.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans notre Région, le chauffage de nos habitations et de nos bureaux est responsable de 70% des émissions de CO₂. Isoler efficacement les bâtiments et installer des chaudières performantes permettraient d'économiser près de 1 million de tonnes de CO₂.

8 INSTALLEZ UN THERMOSTAT SUR VOTRE CHAUFFAGE CENTRAL

Vous contrôlez ainsi la température de l'ensemble de votre habitation. Vous pourrez la diminuer automatiquement de nuit ou en cas d'absence et l'augmenter un peu avant votre arrivée. **Votre gain énergétique : 15 à 25% en moins sur la consommation de chauffage.*** **Prime Énergie : 150 € – max. 50% de la facture (TVAC).** **Réduction d'impôts : oui.**

9 INSTALLEZ DES VANNES THERMOSTATIQUES

Elles complètent idéalement le thermostat. Bien utilisées, les vannes thermostatiques seront rentabilisées en moins de deux ans.

Votre gain énergétique : 10% en moins/an sur votre facture de chauffage.* **Prime Énergie : 8€/vanne – max. 50% de la facture (TVAC).** **Réduction d'impôts : oui.**

10 ACHETEZ DES APPAREILS LABELLISÉS

Les appareils de classe A (AAA, A+ et A++) sont les plus économiques à l'usage et polluent moins. **Votre gain énergétique : Un vieux frigo (classe C) consomme environ 520 kWh par an, soit 88,4€/an. Un frigo A++ consomme en moyenne 170 kWh/an, soit 29 €/an. Economie annuelle : 65€.***

Prime Énergie : Réfrigérateur et congélateur A++ : 50% du prix d'achat – max. 150€ - Sèche-linge électrique A/au gaz : 50% du prix d'achat – max. 150 €/400 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus des Primes Énergie de la Région, vous pouvez bénéficier dans plusieurs cas d'une prime à la rénovation de la Région, d'une réduction d'impôts de 40%, ainsi que d'une prime communale.

Primes et autres avantages :

- Primes Énergie : 02 775 75 75, www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Mes primes à l'environnement > Les Primes Énergie 2008
- Réductions d'impôts : infos techniques : 0800 12 033, www.economie.fgov.be, infos fiscales : 02 572 57 57, www.fiscus.fgov.be
- Primes à la rénovation : 02 512 86 19, www.prime-renovation.irisnet.be
- Primes communales : informez-vous auprès de votre maison communale.

* Estimation calculée sur base d'une moyenne.



environnement.be > Particuliers > Mon logement > Réaliser un audit énergétique. La moitié des honoraires des auditeurs repris dans cette liste est couverte par la Prime Énergie (max. 400 € par maison) + réduction d'impôts.



PRIMES ET CONSEILS POUR IMMEUBLES À APPARTEMENTS

En 2008, la Région propose pas moins de 22 Primes Énergie pour le logement collectif. Analyses de consommation, investissements en matière d'isolation, de chauffage, d'éclairage... ces primes sont destinées aux habitants, ainsi qu'aux copropriétés d'immeubles et aux sociétés immobilières privées ou de service public. Pour des conseils gratuits concernant les bâtiments de moins de 1.000 m² ou entre 2 et 10 logements, les personnes peuvent s'adresser à l'Agence Bruxelloise de l'Énergie (ABEA). Pour les ensembles de plus de 10 habitations ou de plus de 1.000 m², elles doivent contacter le Facilitateur Énergie Logement Collectif de la Région.

Infos : ABEA : 02 512 86 19, info@curbain.be, www.curbain.be. Facilitateur Énergie Logement Collectif : 0800 85 775, fac.coll@ibgebim.be, www.bruxellesenvironnement.be > Professionnels > Thèmes > Énergie > Le logement collectif



10 investissements à long terme : GA

Pour optimiser le rendement énergétique de votre habitation et économiser de grosses sommes chaque année, osez investir en conséquence. Isolation efficace, vitrage superisolant, chaudière performante, énergie renouvelable... les solutions ne manquent pas.

1 ISOLEZ VOS COMBLES ET VOTRE TOIT

C'est l'investissement prioritaire si vous devez faire des choix ! Sans isolation, votre toiture peut représenter une perte d'énergie considérable. **Votre gain énergétique : 25% de la facture de chauffage pour une toiture bien isolée.* Prime Énergie : 20€/m² – max. 50% de la facture (TVAC) Réduction d'impôts : oui.**

Infos : Avant d'isoler votre toit, faites contrôler son étanchéité et la qualité de sa structure. Les spécialistes du Centre Urbain - ABEA sont à votre disposition pour vous conseiller sur le meilleur type d'isolation pour votre logement. www.curbain.be. **ABEA : 02 512 86 19**

2 INSTALLEZ UNE TOITURE VERTE SUR VOTRE TOIT PLAT

En plus de l'isolation du toit (un toit plat doit être isolé de l'extérieur par la pose d'un isolant adapté et d'une couche d'étanchéité), vous pouvez renforcer encore l'isolation, augmenter votre confort en été, lutter contre les inondations et contribuer à la sauvegarde de la biodiversité en optant pour une toiture verte.

Votre gain énergétique : environ 60 kWh/an et par m².* Prime toiture verte : 7,5 à 15€/m² – max. 50% de la facture (TVAC) Réduction d'impôts : oui.

3 ISOLEZ LES MURS DE VOTRE HABITATION

Si c'est techniquement possible, préférez l'isolation extérieure : elle est plus aisée et permet de résoudre efficacement les ponts thermiques. Isolez prioritairement les murs sans fenêtres !

Votre gain énergétique : jusqu'à 18% sur la facture de chauffage pour un mur de façade isolé.* Prime Énergie : 25€/m² – max. 50% de la facture (TVAC).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Belgique, le soleil produit chaque année, par mètre carré, l'équivalent en énergie de 100 litres de mazout.

4 CHOISISSEZ UN VITRAGE SUPERISOLANT

Pour une isolation thermique optimale, optez pour du double vitrage à haut rendement ou du triple vitrage. Ce type de vitrage apporte une isolation 5 fois supérieure à du simple vitrage et 2 fois supérieure au double vitrage traditionnel.

Votre gain énergétique : 9€/m²/an par rapport à du double vitrage traditionnel et 25€/m²/an par rapport à du simple vitrage.*

Prime Énergie : 25€/m² – max. 50% de la facture (TVAC). Réduction d'impôts : oui.

5 PENSEZ À LA VENTILATION NATURELLE OU MÉCANIQUE

La ventilation naturelle est indispensable et permet à l'air frais de circuler dans toutes les pièces avant d'être évacué. Réservée aux maisons bien isolées, la ventilation mécanique assure l'échange de chaleur entre l'air entrant et sortant: l'air chaud extrait réchauffe l'air froid entrant.

Prime pour ventilation mécanique avec récupération de chaleur : 50% de la facture – max. 3.000€.

Construction et rénovation

Quand l'exemple vient du BÂTIMENT

Suite au succès de l'édition 2007, la Région a lancé un nouvel appel à projet pour la conception et la réalisation de bâtiments exemplaires sur le plan énergétique et environnemental. Pour l'édition 2008, 39 dossiers (locaux administratifs, bureaux, écoles, appartements, maisons unifamiliales...) ont été réceptionnés et seront prochainement soumis à l'avis d'un jury d'experts. Ils représentent une superficie bâtie de presque 120.000 m². Les projets sélectionnés bénéficieront d'une aide financière pour la conception (10€/m²) et la réalisation du bâtiment (90€/m²), ainsi que d'un accompagnement technique.



Un des gagnants du concours 2007 : un projet de construction à la Chaussée d'Alseberg.

GNEZ jusqu'à 3.000 €* par an

6 REMPLACEZ VOTRE CHAUDIÈRE

Si votre chaudière a plus de vingt ans, n'hésitez pas à la remplacer par une chaudière plus performante (haut rendement ou à condensation) et mieux adaptée aux besoins de votre habitation.

Votre gain énergétique: 15 à 35% sur la consommation de carburant avec une chaudière à condensation.

Prime pour une chaudière à condensation: 50% de la facture – max. 400€.

Réduction d'impôts: oui.

7 CHAUFFEZ VOTRE EAU AVEC LE SOLEIL

Placés sur le toit de votre habitation ou de votre immeuble, les capteurs solaires absorbent la lumière du soleil pour la transmettre sous forme de chaleur à un réservoir d'eau. Votre système de chauffage traditionnel compense automatiquement les degrés supplémentaires nécessaires.

Votre gain énergétique: 50% sur la facture d'eau chaude sanitaire.* Prime Énergie: 50% de la facture – max. 3.000€.
Réduction d'impôts: oui.

8 PENSEZ CHAUFFAGE SOLAIRE

Tout comme pour le chauffe-eau solaire, les capteurs absorbent le rayonnement du soleil pour chauffer l'eau des radiateurs. Cette solution nécessite l'appoint d'un chauffage classique mais s'avère très rentable à l'usage.

Votre gain énergétique: 15 à 50% sur la facture de chauffage.* Prime Énergie: 50% de la facture – max. 6.000€.

9 CAPTEZ L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

Les capteurs solaires "photovoltaïques" transforment le rayonnement lumineux en électricité.

Votre gain énergétique: 40% sur votre facture d'électricité/10m² panneaux.*

Prime Énergie: 3€ par Watt-crête – max. 50% de la facture. Réduction d'impôts: oui.

10 POMPEZ LA CHALEUR

Economique, fiable et peu polluante, la pompe à chaleur électrique puise la chaleur dans l'air, l'eau ou le sol pour chauffer vos locaux et votre eau chaude sanitaire.

Prime Énergie: 50% de la facture – max. 2.500 € (eau chaude) / 5.000 € (chauffage) (sauf pompes utilisant l'air extérieur comme source froide et pompes réversibles permettant la climatisation de l'habitation).

- Infos : info-fiches pratiques : 02 775 75 75, www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Énergie
- Primes et autres avantages : voir page 5.

* Estimation calculée sur base d'une moyenne.

Rénovation basse énergie

"J'ai DIVISÉ ma consommation d'énergie PAR QUATRE !"

Architecte spécialisé dans les techniques de construction durable, Marc Opdebeeck a rénové son habitation – un ancien lavoir industriel – selon les normes de l'habitat "basse énergie".

"Un bâtiment basse énergie vise à réduire les besoins en énergie grâce à une bonne isolation/ventilation et à optimiser l'utilisation des apports extérieurs naturels comme le solaire. Pour ma part, j'ai isolé mon habitation en 2002 selon les normes les plus strictes de l'époque. J'ai également équipé mon habitation d'une importante installation de 16 m² de

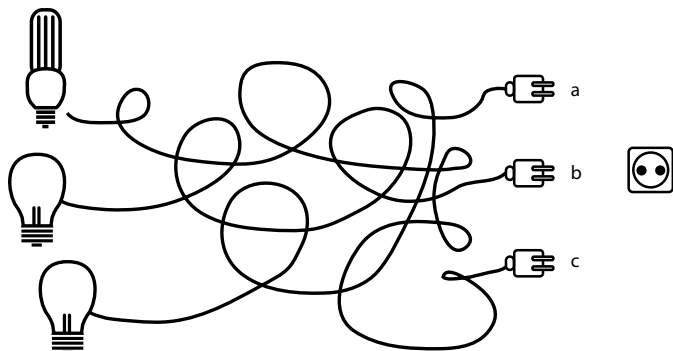
chauffe-eau solaire et de 40 m² de panneaux photovoltaïques. Grâce à ces installations, j'ai divisé ma consommation de combustibles fossiles par quatre. A l'époque, j'ai obtenu 6.000 € de primes pour mes travaux. Aujourd'hui, j'aurais touché plus de 20.000 € ! Mon installation qui a été rentabilisée en six ans, l'aurait été en trois. Les gens ne le savent pas assez, mais Bruxelles est l'un des endroits au monde où les primes à la rénovation sont les plus élevées."



Un ancien lavoir transformé en habitat "basse énergie".

A la CHASSE AU GASPI énergétique !

Consommer moins d'énergie pour sauver la planète ? Rien de plus facile ! Quelques petits gestes quotidiens peuvent en effet avoir de grands effets. Tu peux ainsi utiliser des ampoules économiques qui consomment jusqu'à quatre fois moins que les ampoules classiques. **Mais sauras-tu brancher la bonne prise pour allumer cette ampoule basse consommation ? A toi de jouer...**



Agenda

01/10 AU 27/11 - CONFÉRENCES L'HABITAT DURABLE À BRUXELLES

Cycle de 16 conférences (FR et NL) organisées les mercredis soirs et les jeudis midis par le Centre Urbain - ABEA asbl. Thèmes : la rénovation, l'éco-construction, les économies d'énergie et la préservation du patrimoine. Le Centre Urbain - ABEA asbl a collaboré avec les Bourgmestres et Collèges échevinaux des Communes de Bruxelles-Ville, Evere, Ixelles, Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode et Uccle. Chacune de ces communes accueille une conférence en soirée. Les autres conférences ont lieu dans les Halles Saint-Géry. Halles Saint-Géry, 1 place St-Géry, 1000 Bruxelles (ou dans les communes) - Gratuit.
Infos : 02 512 86 19 ou www.curbain.be

02/10 - 26/04/09 - EXPOSITION C'EST NOTRE TERRE !



Proposée par l'asbl Demeter, en partenariat avec Bruxelles Environnement et la Fondation Polaire Internationale de l'explorateur Alain Hubert, l'exposition "C'est notre Terre !" apporte un éclairage très pertinent sur les enjeux du développement durable pour tous, aujourd'hui et demain. Conçue et réalisée par les concepteurs des expos grand public "Einstein" et "C'est notre histoire" sur le site de Tour & Taxis, l'exposition bénéficie d'une scénographie très inspirée. Bruxelles Environnement développera la partie consacrée aux

déchets dans cette exposition. Tour et Taxis, Avenue du Port 86c - 1000 Bruxelles.

Infos et réservations :
02 549 60 49 www.expo-terra.be

03 AU 9/11 - ÉVÈNEMENT 5^E FORUM INTERNATIONAL DE LA MÉTÉO

Parcours météorologique et environnemental à travers des expositions, des jeux interactifs, des ateliers et des rencontres-débats lors de ce Forum organisé par la Société Météorologique de France avec le soutien de Bruxelles Environnement. L'occasion de s'initier à la présentation d'un bulletin météo télé, de découvrir comment sont réalisées les prévisions météo, d'échanger les expériences pour mettre en place de nouvelles actions pour lutter concrètement contre les effets des changements climatiques. A l'Atomium.

Infos : www.smf.asso.fr

21 AU 23/11 - SALON PLANET ATTITUDE

Découvrez des solutions positives et innovantes, adoptez une nouvelle attitude, un style de vie plus respectueux de la planète et de ses habitants, optez pour la "planet attitude" ! Pour sa deuxième édition, le salon Planet Attitude ouvre ses portes pour 3 jours de découverte autour des enjeux du développement durable. Tour & Taxis - 86c Avenue du Port, 1000 Bruxelles. Entrée 5 €. **Infos : www.planetattitude.eu 02 733 43 83**

Le coin des enseignants

Défi Énergie : les écoles se mobilisent

Pour la première édition du "Défi Énergie Ecole" (2008/2009), 24 écoles primaires et 10 écoles secondaires de la Région bruxelloise ont décidé de relever le **gant. Leur objectif : faire baisser leur facture énergétique de 10 à 20% en modifiant les comportements.**

"Notre installation de chauffage est ancienne et occasionne de gros frais de chauffage", explique Michèle Herremans, directrice de la Basisschool Zavelput à Berchem-Sainte-Agathe. "En attendant de la remplacer, pour faire baisser notre facture énergétique, nous avons décidé d'allumer les radiateurs plus tard dans l'année, de veiller à fermer portes et fenêtres, de maintenir la température à 19°/20° C dans les classes et de porter des pulls. Nous profitons également de l'occasion pour développer un véritable projet pédagogique avec tous les élèves. Pour nous aider, un "coach" de Bruxelles Environnement va nous conseiller tout au long du défi".

Infos : www.bruxellesenvironnement.be > écoles > défi écoles ou 02 775 75 75

22/11 AU 30/11 - ÉVÈNEMENT SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Région bruxelloise participe à une édition pilote de la semaine européenne de la réduction des déchets. Objectif : inciter les institutions, les écoles, les collectivités et le grand public à agir concrètement pour réduire ses déchets par le biais d'une consommation responsable. Le but à atteindre ? Réduire de 100 kg la production de déchets annuelle des Bruxellois. **Infos : www.bruxellesenvironnement.be 02 775 75 75**

23/11 - BIODIVERSITÉ BOURSE AUX PLANTES SAUVAGES

Dans le cadre de l'opération Nature au Jardin, l'asbl Natagora organise une bourse aux plantes sauvages. L'occasion d'acheter ou d'échanger plantes, arbres, arbustes et graines de fleurs sauvages. Place Saint-Denis, 1190 Forest, 10h-15h. **Infos : www.natureaujardin.be 02 245 55 00**

Ma ville notre planète

Publication mensuelle sauf janvier, juillet et août - Bruxelles Environnement - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles Tél. 02 775 75 75 - info@bruxellesenvironnement.be - www.bruxellesenvironnement.be **EDITEURS RESPONSABLES :** J.-P. Hannequart et E. Schamp. **COMITÉ DE RÉDACTION :** Xavier Van Roy, Mathieu Molitor, Louis Grippa, Rik De Laet. **RÉDACTION :** Saâd Kettani (www.karactere.be). **PHOTO :** K.ractère : p. 3, 4 et 8 ; Bruxelles Environnement p. 5 ; Marc Opdebeeck p. 7 **PRODUCTION :** www.4sales.be © IBGE-BIM Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé.